



# Marais de la Nocq (Identifiant national : 310030085)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 01040014)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBI, GON, CEN NPDC, . - 310030085, Marais de la Nocq. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/310030085.pdf>

Région en charge de la zone : Nord-Pas-de-Calais  
Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CEN NPDC  
Centroïde calculé : 560767°-2608072°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/04/2011  
Date actuelle d'avis CSRPN : 10/07/2019  
Date de première diffusion INPN : 16/01/2020  
Date de dernière diffusion INPN : 16/01/2020

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	6
6. HABITATS .....	6
7. ESPECES .....	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	11
9. SOURCES .....	11

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Pas-de-Calais
- Commune : Montreuil (INSEE : 62588)
- Commune : Beaumerie-Saint-Martin (INSEE : 62094)
- Commune : Marles-sur-Canche (INSEE : 62556)
- Commune : Neuville-sous-Montreuil (INSEE : 62610)

### 1.2 Superficie

167,32 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 5

Maximale (mètre): 8

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [310013690](#) - Bois tourbeux et Marais de Marles-sur-Canche (Type 1) (Id reg. : 01040004)
- Id nat. : [310013699](#) - La basse Vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin (Type 2) (Id reg. : 01040000)

### 1.5 Commentaire général

Situé en amont de la cité de Montreuil-sur-Mer, le marais de la Nocq est un complexe de zones humides dominé par les végétations forestières et préforestières et parcouru d'un réseau dense de fossés de drainage. Ce marais s'étend sur la rive droite de la Canche, de part et d'autre d'un petit cours d'eau, la Nocq, qui prend sa source en amont et traverse la ZNIEFF d'est en ouest parallèlement à la Canche. La Nocq se jette dans le fleuve à quelques centaines de mètres en aval de la ZNIEFF, à proximité du Moulin du Bacon.

Ce marais avait fait l'objet de plantations massives de peupliers qui en limitaient l'intérêt écologique pour la faune et la flore des zones humides. L'exploitation des peupliers sur de vastes surfaces a rétabli des conditions plus favorables pour certaines espèces animales, avec la recolonisation des parcelles par des mégaphorbiaies précédant une végétation ligneuse naturelle (saules divers, aulnes glutineux). Par ailleurs, certains fossés de drainage offrent des potentialités intéressantes pour la végétation aquatique. Au nord de la Nocq, le marais est émaillé de plans d'eau plus ou moins artificialisés (mares d'agrément, mares de chasse). Localement, de larges chenaux bordés de bosquets de saules arbustifs contrebalancent la monotonie des peupleraies et confèrent à certaines parties du marais un aspect sauvage attrayant sur le plan paysager. Quelques prairies pâturées aux abords de la Nocq et une partie du marais de la Chartreuse où s'exerce une forte activité cynégétique complètent les milieux ouverts du marais.

La flore patrimoniale du Marais de la Nocq compte huit espèces déterminantes de ZNIEFF dont deux protégées dans le Nord-Pas de Calais. La végétation aquatique prédomine avec quatre espèces observées dans les fossés. Parmi celles-ci, soulignons le Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*), très rare, menacé d'extinction et protégé dans le Nord - Pas de Calais, ou encore la rare Renoncule en crosse (*Ranunculus circinatus*). La Morrène aquatique (*Hydrocharis morsus-ranae*) présente plusieurs populations pouvant être localement bien développées. Deux autres espèces hygrophiles protégées dans la région ont été observées en milieu terrestre : le Jonc à fleurs obtuses (*Juncus subnodulosus*) et le Scirpe des forêts (*Scirpus sylvaticus*).

Concernant plus spécifiquement les végétations déterminantes de ZNIEFF, des prospections complémentaires ciblées permettraient de mieux préciser l'intérêt et la valeur phytocénotique de cette ZNIEFF.

Douze espèces animales déterminantes de ZNIEFF ont été recensées, dont une sauterelle, une araignée, une libellule et neuf oiseaux. La prédominance des formations boisées (saulaies et aulnaies de recolonisation, peupleraies à hautes herbes et bosquets d'arbustes en sous-bois) est particulièrement favorable à la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*). Les mâles chanteurs sont largement répartis dans le marais en période nuptiale. Plus localisé, le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) fait parfois entendre son chant dans les cariçaies du Marais de la Chartreuse. La Locustelle luscino\*de et la Rousserolle effarvatte sont d'autres habitants des zones humides plus ou moins embroussaillées.

Quelques prospections entomologiques localisées ont révélé la présence de l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) aux abords de la Nocq. *Mendoza canestrinii* est une araignée Salticidae liée aux prairies très humides. Le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) est comme son nom l'indique une sauterelle étroitement inféodée aux prairies humides et aux roselières.

De par sa grande superficie, le marais de la Nocq est une zone inondable essentielle pour l'expansion des crues de la Canche en amont de Montreuil-sur-Mer. Une grande partie du marais est consacrée à la populiculture. Beaucoup de peupleraies sont vieillissantes ; certaines ne sont pas entretenues, ce qui permet à une végétation herbacée et arbustive naturelle de se développer en sous-bois. Toutefois, la plupart des peupleraies encore sur pied ou exploitées témoignent d'une importante eutrophisation des sols (végétation nitrophile). De nombreuses coupes à blanc ont été effectuées au sud de la Nocq et beaucoup de parcelles ont fait l'objet de replantations qui contraindront sans doute l'expression des végétations naturelles à l'avenir, voire entraîneront leur élimination lors du nettoyage des sous-bois. Ces replantations auront des effets écologiques négatifs car elles signifient à terme un appauvrissement des capacités d'accueil pour certaines espèces, en particulier l'avifaune des roselières et des saulaies et, de nouveau, la disparition de végétations hygrophiles herbacées et une artificialisation des boisements alluviaux potentiels. Une partie des anciennes peupleraies à l'ouest fait toutefois l'objet d'un projet de gestion conservatoire. Ce secteur montre des potentialités intéressantes après exploitation des bois, au travers de la recolonisation par la végétation palustre naturelle. Il serait judicieux de favoriser la reconversion d'autres anciennes peupleraies vers des usages plus favorables à la biodiversité.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Zone sous convention de gestion

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière
- Gestion conservatoire

#### *Commentaire sur les activités humaines*

La chasse est, avec la populiculture, l'autre activité prédominante dans le marais. Au sud de la Nocq, les peupleraies font parfois l'objet d'aménagements cynégétiques (ouverture de layons, agrainage et cultures à gibier entre les alignements de peupliers&hellip;) Au nord, la chasse a un impact notable sur le marais de la Chartreuse. De nombreux aménagements témoignant de modes de chasse variés sont visibles ; leur insertion dans le milieu naturel et les modifications du régime hydrologique induites par cette activité peuvent localement induire certaines altérations paysagères ou écologiques. Néanmoins, ce secteur présente dans l'ensemble des végétations plus diversifiées (cariçaies, roselières, boisements naturels).

Au nord-est, le mitage du marais par les terrains de loisirs est sensible. L'implantation d'étangs d'agrément ou de pêche, de cabanons, l'artificialisation des parcelles traitées en espaces verts entraînent des dégradations et des pollutions préjudiciables à la qualité du milieu (vidange des étangs dans les fossés). Des dépôts de déchets verts peuvent aussi être observés, et une décharge est implantée près de la Nocq. Consécutivement à cette pression anthropique, des espèces exotiques (Bernache du Canada, etc.), certaines pouvant être invasives (Renouée du Japon, Berce du Caucase) colonisent certains secteurs.

L'élevage occupe proportionnellement une superficie très réduite. Une extension des surfaces pâturées pourrait améliorer la qualité des prairies en répartissant la charge de bétail, favorisant ainsi le déploiement de la biodiversité des zones humides dans ce vaste marais.

Les berges de la Canche sont très fréquentées par les pêcheurs à la ligne, ce qui induit par endroits des dégradations et des perturbations (stationnement de véhicules et circulation en dehors des routes, dépôt de déchets, piétinement de la végétation). Signalons encore la présence d'un chemin de randonnée qui traverse le marais d'est en ouest sur toute sa longueur. Une voie de circulation très fréquentée (RN1) traverse aussi le marais du nord au sud dans sa partie orientale. Cette route construite sur un large remblai crée une rupture de connectivité significative pour la faune terrestre.

### 1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Méandre, courbe
- Mare, mardelle
- Etang
- Vallée

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Etablissement public
- Domaine communal
- Domaine départemental

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orthoptères</li> <li>- Habitats</li> <li>- Critères d'intérêts patrimoniaux</li> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Odonates</li> <li>- Autre Faune (préciser)</li> <li>- Floristique</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-épuration des eaux</li> <li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li> <li>- Fonctions de régulation hydraulique</li> <li>- Expansion naturelle des crues</li> <li>- Soutien naturel d'étiage</li> <li>- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> </ul>

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

### Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La création de la ZNIEFF du Marais de la Nocq en 2010 s'inscrit dans une démarche de mise à jour de l'inventaire des zones humides patrimoniales dans le périmètre de la ZNIEFF de type 2 \* La basse vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin \* (ZNIEFF n°104). Situé en rive droite de la Canche, le Marais de la Nocq est constitué des zones humides alluviales du fond de la vallée.

Le lit mineur de la Canche marque la limite méridionale de la ZNIEFF qui s'étend vers le nord jusqu'au pied du versant septentrional de la vallée. Le périmètre de la ZNIEFF s'achève à l'est, à la limite avec la commune voisine de Marles-sur-Canche. La zone humide en amont de cette limite constitue la ZNIEFF des marais et bois tourbeux de Marles-sur-Canche (ZNIEFF de type 1 n°104-4). Traversées toutes deux par la Nocq, les deux ZNIEFF ont un lien écologique et fonctionnel indéniable. La limite occidentale de la ZNIEFF est marquée par les zones urbanisées qui bordent la RD349, voie de circulation qui relie Montreuil-sur-Mer (rive gauche) et Neuville-sous-Montreuil (rive droite). Au nord-est, le périmètre de la ZNIEFF marque une indentation pour exclure un élevage piscicole (la Rederie) implanté dans le fond de la vallée.

Afin de compléter la cohérence écologique et fonctionnelle de la ZNIEFF, une extension a été proposée en 2017. Elle permet d'élargir le périmètre plus au sud jusqu'à la D349 (hors habitations). En effet, ce complément permet d'inclure l'ensemble du lit majeur de la Canche et ses annexes alluviales qui présentent les mêmes caractéristiques et types de milieux que ceux déjà inclus dans la ZNIEFF (Roselières, mégaphorbiaies et communautés arbustives à arborecentes d'aulnes et de saules). Cette extension permet donc naturellement d'augmenter les capacités d'accueil du site pour les espèces animales déterminantes recensées dans le périmètre actuel de la ZNIEFF, comme celles appartenant à la communauté d'oiseaux palludicoles.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Extérieur	Indéterminé	Potentiel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Oui	Réel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Oui	Réel
Vandalisme	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Oui	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Oui	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Oui	Réel
Submersions	Intérieur	Oui	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Oui	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Oui	Réel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Réel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Réel

### Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amphibiens</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Odonates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C3.211 <i>Phragmitaies inondées</i>	53.111 <i>Phragmitaies inondées</i>		Informateur : GELEZ W. (CBNBL)	0	2017 - 2017

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E5.412 Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula</i>	<i>37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>		Informateur : GELEZ W. (CBNBL)	0	2017 - 2017
<i>G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux</i>	<i>44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>		Informateur : GELEZ W. (CBNBL)	0	2017 - 2017
<i>F9.121 Fourrés à Saule à trois étamines et à Osier blanc</i>	<i>44.121 Saussaies à Osier et Salix triandra</i>		Informateur : GELEZ W. (CBNBL)	0	2017 - 2017
<i>C1.33 Végétations immergées enracinées des plans d'eau eutrophes</i>	<i>22.42 Végétations enracinées immergées</i>		Informateur : INPN	0	2000 - 2017
<i>C1.222 Radeaux flottants d'Hydrocharis morsus-ranae</i>	<i>22.41 Végétations flottant librement</i>		Informateur : GELEZ W. (CBNBL)	0	2010 - 2017

## 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>D5.21 Communautés de grands Carex (magnocariçaies)</i>	<i>53.21 Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies)</i>		Informateur : GDEAM		2010 - 2017
	<i>44.92 Saussaies marécageuses</i>				
	<i>37.715 Ourlets riverains mixtes</i>				

## 6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

## 6.4 Commentaire sur les habitats

Les pourcentages de recouvrement des végétations déterminantes de ZNIEFF ont arbitrairement été portés à zéro.

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Arachnides	457405	<i>Mendoza canestrinii</i> (Ninni in Canestrini & Pavesi, 1868)		Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2014 - 2014
Odonates	65145	<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Agrion joli</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GON - Base de données SIRF				2009 - 2009
Oiseaux	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Phragmite des joncs</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2010 - 2010
	4195	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	<i>Rousserolle effarvate</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2015 - 2015
	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	<i>Alouette des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2015 - 2015
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2015 - 2015
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GON - Base de données SIRF				2010 - 2015
	4172	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	<i>Locustelle lusciniotide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2004 - 2004
	4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pouillot fitis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2015 - 2015
	199425	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Tarier pâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2015 - 2015



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données SIRF				2015 - 2015
Orthoptères	65878	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	Reproduction indéterminée	Informateur : GON - Base de données SIRF				2013 - 2013
Phanérogames	100584	<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourn., 1869	Potamot dense, Groenlandia serré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JANCZAK, A. (Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais)				2009 - 2010
	103120	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GELEZ W. (CBNBL)				2010 - 2017
	104340	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus, Jonc à fleurs obtuses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GELEZ W. (CBNBL)				2010 - 2017
	109151	<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	Myriophylle verticillé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010 - 2010
	109869	<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	Oenanthe fistuleuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JANCZAK, A. (Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais)				2009 - 2009
	115326	<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schtdl., 1827	Potamot filiforme	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010 - 2010
	116979	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule divariquée, Renoncule en crosse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010 - 2010
	121792	<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des bois, Scirpe des forêts	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GELEZ W. (CBNBL)				2010 - 2017

## 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	11144	<i>Hippodamia tredecimpunctata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Coccinelle à treize points</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2009 - 2009
Oiseaux	2497	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Aigrette garzette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2010 - 2010
Phanérogames	91199	<i>Cicuta virosa</i> L., 1753	<i>Cigüe aquatique, Ciguë vénéneuse, Cigüe vireuse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : DUHAMEL, F. (Conservatoire botanique national de Bailleul)				1988 - 1988

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2497	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe ( <a href="#">lien</a> )
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4172	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4195	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
199425	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	CAILLET A., CALOIN F., GLACON S. & TERRASSE G.	2006	Essai sur la bioindication par les odonates en basse vallée de la Canche. G.D.E.A.M., 46 p. + annexes.
Informateur	DUHAMEL, F. (Conservatoire botanique national de Bailleul)		
	GDEAM		
	GDEAM		
	GELEZ W. (CBNBL)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	GON - Base de données SIRF		
	INPN		
	JANCZAK, A. (Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais)		